

CANADA GOOSE HOLDINGS INC.

RAPPORT DE GESTION

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 28 septembre 2025

Le présent rapport de gestion de Canada Goose Holdings Inc. (« nous », « notre », « nos », « Canada Goose » ou la « Société ») est daté du 5 novembre 2025 et fournit de l'information sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 28 septembre 2025. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes au 28 septembre 2025 et pour le deuxième trimestre et le semestre clos à cette date (les « états financiers intermédiaires ») et nos états financiers consolidés audités et les notes annexes pour l'exercice clos le 30 mars 2025 (les « états financiers annuels »). Des informations supplémentaires sur Canada Goose sont publiées sur notre site Web, à l'adresse www.canadagoose.com, sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis à l'adresse www.sec.gov, y compris notre rapport annuel sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 30 mars 2025 (le « rapport annuel »).

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives, c'est-à-dire des déclarations qui ne sont ni des faits passés ni des garanties de résultats futurs. Les déclarations prospectives sont plutôt fondées sur nos opinions, attentes et hypothèses actuelles concernant l'avenir de notre entreprise, nos projets, nos stratégies et d'autres conditions futures. Elles se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « prédire » ou « projeter », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, ou « potentiel » et d'autres termes semblables, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les déclarations prospectives portent sur toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. Le présent rapport de gestion renferme un grand nombre de déclarations prospectives, qui expriment nos intentions, opinions ou attentes actuelles concernant, entre autres, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités, nos perspectives d'affaires, notre croissance, nos stratégies, les attentes concernant les tendances du secteur ainsi que la taille et le taux de croissance des marchés que nous visons, notre plan d'affaires et nos stratégies de croissance, y compris nos projets d'expansion dans de nouveaux marchés et le lancement de nouveaux articles, les attentes concernant les tendances saisonnières, et le secteur dans lequel nous exerçons nos activités.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent notamment sur les hypothèses suivantes :

- notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies de croissance;
- notre capacité à entretenir de solides relations d'affaires avec nos clients, fournisseurs, partenaires de gros et distributeurs;

- notre capacité à suivre les préférences des consommateurs;
- notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle;
- notre capacité à nous adapter aux changements apportés à notre entreprise dans son ensemble en raison de la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »);
- l'absence continue de perturbations significatives des chaînes d'approvisionnement mondiales dans nos activités et notre capacité à répondre à la demande et à maintenir des niveaux de stocks suffisants, que nous continuons de surveiller;
- notre capacité à nous adapter à l'évolution des conditions macroéconomiques et du commerce international, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les droits de douane en vigueur (et les mesures de rétorsion), aux changements possibles qui pourraient en découler et à d'autres restrictions commerciales;
- l'absence de changements défavorables significatifs dans notre secteur ou dans l'économie mondiale.

Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, étant donné qu'elles se rapportent à des faits et qu'elles dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Nous estimons que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel et d'autres facteurs de risque décrits aux présentes, qui sont notamment les suivants :

- incapacité à ouvrir des magasins de détail ou à élargir l'accès aux sites de commerce en ligne en respectant les échéanciers prévus;
- incidence défavorable des barrières commerciales, y compris les droits de douane et les réglementations adoptés et d'autres à venir aux États-Unis, en Chine et dans l'Union européenne, qui pourraient faire augmenter les prix des matières premières de nos articles, ainsi que les exigences relatives à l'exportation, les droits de douane, les taxes et d'autres restrictions et charges, qui pourraient faire augmenter les prix de nos articles et nous rendre moins concurrentiels dans certains pays;
- incapacité à préserver la force de notre marque ou à l'étendre à de nouveaux articles et à de nouvelles régions;
- changements imprévus du taux d'imposition effectif ou issue défavorable de contrôles des déclarations de revenus de la Société ou d'autres déclarations fiscales;
- incidence défavorable de notre endettement sur notre situation financière et incapacité à refinancer ou à renégocier cette dette selon des modalités favorables ou satisfaisantes;
- nouvelle baisse des dépenses discrétionnaires des consommateurs par suite d'un ralentissement économique et de la conjoncture générale (par exemple, l'inflation accrue et les taux d'intérêt en hausse);
- incapacité à anticiper les préférences des consommateurs;

- événements politiques mondiaux, y compris l'incidence des perturbations politiques et des manifestations, qui pourraient provoquer des interruptions des activités;
- incapacité à nous procurer des matières premières de grande qualité et certains produits finis à l'échelle mondiale à des prix constants;
- incapacité à gérer les stocks et à prévoir nos besoins en matière de stocks, que nous surveillons en continu, ainsi qu'à gérer les réseaux de distribution de nos articles;
- incapacité à protéger ou à préserver notre image de marque et nos droits exclusifs à l'échelle mondiale;
- échec de notre stratégie d'affaires;
- incapacité à gérer les risques touchant la sécurité des données et les événements liés à la cybersécurité;
- interruptions des activités de fabrication et de distribution en raison de facteurs comme les problèmes opérationnels, les perturbations des fonctions de transport et de logistique ou les pénuries ou perturbations de la main-d'œuvre;
- risques et perturbations mondiales liés aux événements géopolitiques et à l'environnement du commerce international;
- incapacité à déceler la disposition des consommateurs et la demande continue à l'égard des articles de luxe dans nos principaux marchés;
- fluctuations des coûts des matières premières, des taux d'intérêt ou des taux de change;
- incapacité à nous conformer aux lois, aux règlements et aux normes mondiales, qui sont complexes et en constante évolution, de même qu'à gérer les risques qui y sont associés;
- incapacité à maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière efficaces.

Même si nous basons les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables, nous tenons à préciser que les faits qui se produiront réellement et nos véritables résultats (notamment nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités et nos sources de financement, de même que l'évolution du secteur dans lequel nous exerçons nos activités) peuvent différer significativement des résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion. D'autres répercussions dont nous n'avons pas connaissance actuellement peuvent survenir. Ces répercussions pourraient exacerber les risques d'entreprise et d'exploitation auxquels nous sommes confrontés, et elles doivent être prises en compte à la lecture des déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion. Par ailleurs, même si les résultats et les faits étaient conformes aux déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion, ils ne seront pas nécessairement représentatifs des résultats et des faits pour des périodes ultérieures. Par conséquent, toute déclaration prospective figurant dans le présent rapport de gestion pourrait se révéler inexacte. Aucune déclaration prospective n'est garante des résultats futurs. En outre, nous exerçons nos activités dans un milieu hautement concurrentiel qui évolue rapidement et dans lequel de nouveaux risques surgissent souvent. Il est impossible pour

la direction de prévoir tous les risques, et nous ne pouvons pas non plus évaluer l'incidence de tous les facteurs sur nos activités, ou la mesure dans laquelle tout facteur, ou toute combinaison de facteurs, peut faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative de ceux que nous avançons dans nos déclarations prospectives.

Vous devriez lire le présent rapport de gestion et les documents intégrés par renvoi dans les présentes dans leur intégralité et en sachant que nos résultats futurs réels peuvent différer de façon significative de ce à quoi nous nous attendons. Les déclarations prospectives figurant aux présentes sont faites en date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, à moins que les lois applicables ne l'exigent.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers intermédiaires sont préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité »), en particulier IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Les états financiers intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels. Certaines mesures financières figurant dans le présent rapport de gestion sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS et sont analysées plus en détail à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » ci-après.

Les états financiers intermédiaires et les notes annexes ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2, « Informations significatives sur les méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques », des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels.

Les symboles « \$ » et « CAD » et le terme « dollars » désignent le dollar canadien, le symbole « \$ US » désigne le dollar américain, et les symboles « £ », « € », « CHF », « CNY », « RMB », « HKD » et « JPY » désignent la livre sterling, l'euro, le franc suisse, le yuan chinois, le renminbi chinois, le dollar de Hong Kong et le yen japonais, respectivement, à moins d'indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages figurant dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres. Le présent rapport de gestion et les états financiers intermédiaires qui l'accompagnent sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Toute référence à l'« exercice 2024 », à l'« exercice 2025 » et à l'« exercice 2026 » s'entend de l'exercice clos le 31 mars 2024, de l'exercice clos le 30 mars 2025 et de l'exercice se clôturant le 29 mars 2026 de la Société, respectivement.

L'exercice de la Société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. Dans le cas d'un exercice de 53 semaines, la semaine additionnelle est ajoutée au troisième trimestre. L'exercice 2024, l'exercice 2025 et l'exercice 2026 sont des exercices de 52 semaines.

Se reporter à la rubrique « Mode de présentation » dans le rapport annuel pour de plus amples renseignements sur la mise à jour des données de la période comparable.

Se reporter à la rubrique « Composantes de nos résultats d'exploitation » du rapport de gestion de notre rapport annuel de l'exercice 2025 pour une description des mesures financières conformes aux Normes IFRS de comptabilité de la Société. Aucun changement significatif n'a été apporté aux composantes des résultats d'exploitation de la Société depuis le 30 mars 2025.

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 28 septembre 2025 par rapport au deuxième trimestre et au semestre clos le 29 septembre 2024, et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour de plus amples renseignements.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	Variation en pourcentage	28 septembre 2025	29 septembre 2024	Variation en pourcentage
Données tirées de l'état du résultat net :						
Produits	272,6	267,8	1,8 %	380,4	355,9	6,9 %
Marge brute	170,1	164,1	3,7 %	236,3	216,7	9,0 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	62,4 %	61,3 %	110 pb	62,1 %	60,9 %	120 pb
(Perte) bénéfice d'exploitation	(17,6)	1,6	(1 200,0) %	(176,3)	(95,3)	(85,0) %
(Perte nette) bénéfice net	(17,4)	6,3	(376,2) %	(142,9)	(67,7)	(111,1) %
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la Société	(15,2)	5,4	(381,5) %	(140,4)	(72,0)	(95,0) %
(Perte) bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la Société						
De base	(0,16) \$	0,06 \$	366,7 %	(1,45) \$	(0,74) \$	(95,9) %
Dilué ¹	(0,16) \$	0,06 \$	366,7 %	(1,45) \$	(0,74) \$	(95,9) %

¹ Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action ou si le cours de clôture quotidien moyen pondéré des actions pour la période était moins élevé que le prix d'exercice. Par conséquent, pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 28 septembre 2025, 2 149 295 actions potentiellement dilutives et 1 791 337 actions potentiellement dilutives, respectivement, ont été exclues du calcul de la perte diluée par action, car elles étaient antidilutives (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 1 456 274 actions et 1 294 234 actions, respectivement).

En millions de dollars canadiens	28 septembre 2025	29 septembre 2024	30 mars 2025
		<i>Données reclassées¹</i>	<i>Données reclassées¹</i>
Situation financière :			
Trésorerie	94,2	68,8	334,4
Stocks	460,7	473,4	384,0
Total de l'actif ¹	1 606,8	1 574,9	1 631,9
Total des passifs non courants	739,3	781,0	731,7
Capitaux propres	436,3	368,9	556,6

¹ La Société a constaté qu'un reclassement non significatif était nécessaire dans l'état intermédiaire de la situation financière au 29 septembre 2024, l'état annuel de la situation financière au 30 mars 2025 et les informations connexes sur les chiffres comparatifs fournies par voie de note relativement aux montants à recevoir au titre des taxes de vente présentés dans les créances clients et aux montants à payer au titre des taxes de vente présentés dans les créditeurs et charges à payer. Ainsi, la Société a reclassé des montants de 8,2 M\$ et de 15,2 M\$ des créditeurs et charges à payer aux créances clients au 29 septembre 2024 et au 30 mars 2025, respectivement. Se reporter à la note 2, « Informations significatives sur les méthodes comptables », de nos états financiers intermédiaires pour en savoir davantage sur le reclassement.

FACTEURS AYANT UNE INCIDENCE SUR NOTRE RENDEMENT

Nous estimons que notre rendement est fonction de nombreux facteurs, y compris ceux abordés ci-après.

- **Marque et marketing.** Nous avons effectué d'importants investissements dans le marketing pour mettre notre marque en valeur et attirer de nouveaux clients. Nous prévoyons continuer d'effectuer d'importants investissements dans le marketing pour faire la promotion de nos articles existants auprès de nouveaux clients et des nouveaux articles auprès des clients existants et de nouveaux clients, y compris par l'entremise de nos plateformes de commerce en ligne et de nos magasins de détail. Ces investissements dans le marketing pourraient être coûteux et ne pas se traduire par une hausse des ventes, et ils pourraient avoir une incidence défavorable sur notre marge d'exploitation.
- **Nouveaux articles.** Nous prévoyons continuer d'investir dans la conception, dans l'innovation, dans le merchandising et dans le développement et l'offre de nouveaux articles, ce qui comprend le perfectionnement des talents, ainsi que d'élargir notre offre dans nos catégories d'articles existantes, pour des styles, usages et climats présentant différents profils de marges, ce qui comprend le lancement de collections capsules de notre directeur de création, qui réintroduit notre marque Snow Goose, ainsi que le lancement de notre collection de lunettes. Alors que la composition du portefeuille d'articles évolue, notre ratio de la marge brute a subi, et pourrait continuer de subir, l'incidence défavorable d'une baisse de la proportion de ventes de vêtements d'extérieur garnis de duvet, qui engendrent à l'heure actuelle les marges les plus élevées. Notre ratio de la marge brute est aussi influencé par le cycle d'élaboration de nos articles, le délai avant de réaliser un rendement du capital investi étant considérable en ce qui a trait à nos nouveaux articles.

- *Croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs.* Nous entendons continuer d'exécuter notre stratégie mondiale au moyen de l'expansion du commerce de détail et du commerce en ligne, mais cette expansion pourrait être retardée en raison de la conjoncture économique mondiale. Nous continuons de surveiller cette conjoncture et son incidence éventuelle sur notre capacité à enregistrer une croissance positive des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹.

¹ La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

- *Ventes en gros.* Notre canal de ventes en gros est complémentaire à notre canal de ventes directes aux consommateurs. Nous avons rationalisé nos partenariats de gros dans le cadre de notre stratégie mondiale visant à relancer et à dynamiser la place que nous occupons dans le commerce de gros, en concentrant nos efforts sur des partenariats en phase avec notre positionnement de marque de luxe. Ce remaniement aura une incidence sur la tranche des produits que ce canal représente dans le total des produits de même que sur ses résultats d'un exercice à l'autre.
- *Conditions macroéconomiques.* Nous sommes exposés à des risques en raison du contexte macroéconomique changeant, y compris les perturbations des chaînes d'approvisionnement, l'incertitude économique, les contraintes budgétaires des clients, l'imposition de droits de douane ou de restrictions commerciales, notamment les droits de douane imposés récemment par les États-Unis, les discussions en cours relativement au commerce et les changements éventuels aux relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, l'inflation, ainsi que les craintes de possibles ralentissements ou récessions économiques qui pourraient en découler, et tous ces facteurs sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur la demande des consommateurs à l'égard de nos articles. Nous surveillons continuellement les incidences directes et indirectes de ces circonstances sur notre entreprise et nos résultats financiers.
- *Caractère saisonnier.* Nos produits et nos résultats d'exploitation connaissent des variations saisonnières, et nous enregistrons habituellement une partie importante de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice, et de ceux tirés des ventes directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Nous avons généré 81,7 % et 78,1 % de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2025 et de l'exercice 2024, respectivement. En outre, nous avons généré 83,3 % et 82,6 % de nos produits tirés des ventes annuelles directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2025 et de l'exercice 2024, respectivement. En raison des fluctuations saisonnières des produits et des coûts fixes liés à nos activités, plus particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux installations découlant de l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs, nous enregistrons habituellement un bénéfice net et un BAI ajusté¹ négatifs et fortement réduits aux premier et quatrième trimestres, respectivement. En raison du caractère saisonnier de nos activités, les variations influant sur le ratio de la marge brute et le BAI ajusté¹, entre autres, peuvent

avoir une incidence disproportionnée sur les résultats trimestriels lorsqu'elles sont enregistrées hors de nos périodes de pointe. La performance de nos activités peut aussi subir l'incidence du moment et de l'intensité des températures froides, qui peuvent influencer le comportement d'achat, par exemple faire en sorte que les achats soient anticipés ou tardifs par rapport aux périodes précédentes, particulièrement dans notre canal de ventes directes aux consommateurs.

¹ *Le BAII ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.*

Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Nous finançons ces besoins au moyen des fonds en caisse et de prélèvements sur notre facilité de crédit renouvelable, les facilités de crédit en Chine continentale et la facilité de crédit au Japon. Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

- *Tendances du climat à l'échelle mondiale.* Pour une partie de nos activités, la demande des consommateurs pour nos articles dépend des saisons froides et des conditions météorologiques. En effet, celle-ci peut être altérée par le fait que les conditions climatiques mondiales tendent à se réchauffer, réduisant ainsi les périodes de froid habituelles ou augmentant la variabilité de la météo.
- *Change.* Nous vendons une importante partie de nos marchandises à des clients de l'extérieur du Canada, ce qui nous expose aux fluctuations des taux de change. Au cours des exercices 2025 et 2024, nous avons généré 70,5 % de nos produits en monnaies autres que le dollar canadien.

Se reporter à la section « Risque de change » sous la rubrique « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché » ci-dessous pour en savoir davantage sur le change.

- *Événements sociaux, économiques et politiques à l'échelle mondiale et autres perturbations.* Nous sommes conscients des risques liés à l'instabilité sociale, économique et politique, y compris aux tensions géopolitiques, aux questions réglementaires et à la volatilité des marchés, de même que des risques liés à l'environnement du commerce international et à l'environnement fiscal (notamment les droits de douane, les quotas et les restrictions douanières et autres) et à l'agitation sociale, qui peuvent tous avoir une incidence sur les dépenses des consommateurs, les voyages internationaux, les marchés du crédit, la logistique et les taux de change dans certains pays et territoires.

Les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient nous préoccupent toujours et nous maintenons la suspension de toutes nos ventes en gros et en ligne en Russie. Nous continuons de surveiller les conflits en cours et leur incidence sur la vie des personnes touchées.

Nous avons été touchés, et pourrions l'être à nouveau, par des manifestations et d'autres perturbations. Si ces perturbations persistent, nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'avoir des répercussions sur les activités et la fréquentation de nos magasins de détail pourrait également être touchée.

FAITS NOUVEAUX RELATIFS AUX ACTIVITÉS

Au cours du premier trimestre clos le 29 juin 2025, une sentence arbitrale a été rendue dans le cadre de l'arbitrage qui avait débuté au cours de l'exercice 2024 entre la Société et un ancien fournisseur de la Société relativement à un litige commercial annoncé précédemment ayant trait à la résiliation d'un contrat en 2021. L'arbitrage s'est soldé par une sentence défavorable contre la Société, en vertu de laquelle un dédommagement devait être versé à l'ancien fournisseur.

Se reporter à la note 23, « Litiges et autres éventualités », de nos états financiers annuels pour consulter l'information présentée précédemment relativement à cette question.

Conformément à la sentence arbitrale, la Société était tenue d'accorder à l'ancien fournisseur un règlement financier non récurrent de 32,0 M\$ US (43,8 M\$), incluant les dépens, lequel a été comptabilisé au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » des états intermédiaires du résultat net. Le règlement et les dépens ont été payés à l'ancien fournisseur au cours du deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025.

SECTEURS

Nos secteurs à présenter sont alignés sur nos canaux de vente : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Nous évaluons le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter en fonction des produits et du bénéfice d'exploitation.

Notre secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes aux consommateurs par l'entremise de nos magasins de détail et de notre site Web de commerce en ligne offert dans de nombreux marchés, y compris la plateforme de revente Canada Goose Generations et actuellement disponible aux États-Unis et au Canada.

Par l'entremise de notre secteur Ventes en gros, nous vendons à divers détaillants et distributeurs internationaux, qui sont des partenaires détenant des droits territoriaux exclusifs partiels ou complets pour la vente de nos articles dans un marché particulier par l'entremise de leurs propres canaux de ventes directes aux consommateurs ou partenaires de gros locaux. Le secteur Ventes en gros comprend aussi les magasins de commerce de passage.

Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros, tels que les ventes aux employés, aux amis et à la famille, de même que certains frais de vente, généraux et administratifs.

Les charges du siège social comprennent les coûts qui ne sont pas liés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros ou Ventes autres, y compris les frais de marketing engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais de gestion indirects pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs.

Le tableau suivant présente, par région géographique, les magasins de détail permanents exploités directement de notre secteur Ventes directes aux consommateurs au 28 septembre 2025.

	Exercice 2026			28 septembre 2025
	30 mars 2025	Activités du premier trimestre	Activités du deuxième trimestre	
Canada	10	—	—	10
États-Unis	16	—	—	16
Amérique du Nord	26	—	—	26
Chine élargie ¹	28	(1)	1	28
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	10	2	—	12
Asie-Pacifique	38	1	1	40
EMOA ²	10	1	—	11
Total des magasins permanents	74	2	1	77

	Exercice 2025					30 mars 2025
	31 mars 2024	Activités du premier trimestre	Activités du deuxième trimestre	Activités du troisième trimestre	Activités du quatrième trimestre	
Canada	9	—	1	—	—	10
États-Unis	16	—	—	—	—	16
Amérique du Nord	25	—	1	—	—	26
Chine élargie ¹	26	—	2	—	—	28
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	8	—	—	2	—	10
Asie-Pacifique	34	—	2	2	—	38
EMOA ²	9	—	1	—	—	10
Total des magasins permanents	68	—	4	2	—	74

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025 par rapport au deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	28 septembre 2025	29 septembre 2024		
Produits	272,6	267,8	4,8	1,8 %
Coût des ventes	102,5	103,7	1,2	1,2 %
Marge brute	170,1	164,1	6,0	3,7 %
Ratio de la marge brute	62,4 %	61,3 %		110 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	187,7	162,5	(25,2)	(15,5) %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	68,9 %	60,7 %		(820) pb
(Perte) bénéfice d'exploitation	(17,6)	1,6	(19,2)	(1 200,0) %
Marge d'exploitation	(6,5) %	0,6 %		(710) pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	11,5	8,5	(3,0)	(35,3) %
Perte avant impôt sur le résultat	(29,1)	(6,9)	(22,2)	(321,7) %
Économie d'impôt	(11,7)	(13,2)	(1,5)	(11,4) %
Taux d'imposition effectif	40,2 %	191,3 %		15 110 pb
(Perte nette) bénéfice net	(17,4)	6,3	(23,7)	(376,2) %
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2,2)	0,9	(3,1)	(344,4) %
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	(15,2)	5,4	(20,6)	(381,5) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	97 069 513	96 724 923		
Dilué ¹	97 069 513	98 181 197		
(Perte) bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la Société				
De base	(0,16) \$	0,06 \$	(0,22)	366,7 %
Dilué ¹	(0,16) \$	0,06 \$	(0,22)	366,7 %

¹ Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action ou si le cours de clôture quotidien moyen pondéré des actions pour la période était moins élevé que le prix d'exercice. Par conséquent, pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, 2 149 295 actions potentiellement dilutives ont été exclues du calcul de la perte diluée par action, car elles étaient antidilutives (deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024 – 1 456 274 actions).

Produits

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	126,6	103,9	22,7	(1,4)	21,3	21,8 %	20,5 %
Ventes en gros	135,9	137,3	(1,4)	(5,2)	(6,6)	(1,0) %	(4,8) %
Ventes autres	10,1	26,6	(16,5)	(0,3)	(16,8)	(62,0) %	(63,2) %
Total des produits	272,6	267,8	4,8	(6,9)	(2,1)	1,8 %	(0,8) %

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ³	Données présentées	Taux de change constant ³
Canada	58,0	57,7	0,3	—	0,3	0,5 %	0,5 %
États-Unis	54,1	63,4	(9,3)	(0,9)	(10,2)	(14,7) %	(16,1) %
Amérique du Nord	112,1	121,1	(9,0)	(0,9)	(9,9)	(7,4) %	(8,2) %
Chine élargie ¹	51,8	46,4	5,4	0,1	5,5	11,6 %	11,9 %
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	27,5	19,7	7,8	—	7,8	39,6 %	39,6 %
Asie-Pacifique	79,3	66,1	13,2	0,1	13,3	20,0 %	20,1 %
EMOA ²	81,2	80,6	0,6	(6,1)	(5,5)	0,7 %	(6,8) %
Total des produits	272,6	267,8	4,8	(6,9)	(2,1)	1,8 %	(0,8) %

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

³ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Les produits pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025 se sont établis à 272,6 M\$, en hausse de 4,8 M\$, ou 1,8 %, comparativement à 267,8 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont diminué de 0,8 % pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025 par rapport au deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, ce qui reflète le renforcement du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien au cours du trimestre considéré.

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

En ce qui concerne nos catégories d'articles, une croissance a été enregistrée pour les vêtements d'intérieur et les articles de tous les jours par rapport au deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, et leur quote-part des produits et des unités vendues dans la composition globale du portefeuille d'articles a augmenté dans toutes les régions. La quote-part des produits et des unités vendues de la catégorie des vêtements d'extérieur garnis de duvet dans la composition globale du portefeuille d'articles a aussi augmenté, grâce à la croissance enregistrée au Canada et en Asie-Pacifique.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 126,6 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 103,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation de 22,7 M\$, ou 21,8 %, est attribuable aux facteurs suivants :

- La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹ de 10,2 %, incluant une croissance des ventes comparables¹ positive dans toutes les régions, tant dans les magasins que sur les sites de commerce en ligne.
- La croissance des produits attribuable à l'expansion du réseau de magasins de détail, qui comprend un nouveau magasin permanent exploité directement au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026 et six nouveaux magasins permanents exploités directement ouverts au cours de l'exercice précédent et exploités durant tout le trimestre pour l'exercice 2026, ainsi qu'à la diffusion continue en direct sur Douyin, événement qui n'avait pas eu lieu au trimestre comparatif.

¹ La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 135,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 137,3 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. En légère diminution de 1,4 M\$, ou 1,0 %, les produits restent comparables à ceux enregistrés au trimestre comparatif.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres se sont chiffrés à 10,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 26,6 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. La diminution de 16,5 M\$ est essentiellement attribuable au nombre moins élevé d'événements pour les amis et la famille et à une baisse des ventes aux employés au cours du trimestre considéré par rapport au deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024.

Marge brute

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	28 septembre 2025		29 septembre 2024		Variation en dollars	Variation en pb
	Données présentées	Ratio de la marge brute	Données présentées	Ratio de la marge brute		
Marge brute	170,1	62,4 %	164,1	61,3 %	6,0	110 pb

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025 se sont établis à 170,1 M\$ et à 62,4 %, comparativement à 164,1 M\$ et à 61,3 %, pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation de 6,0 M\$ de la marge brute est attribuable à une hausse des produits et à l'augmentation du ratio de la marge brute. Au cours du trimestre considéré, le ratio de la marge brute a profité de la répartition des ventes selon les canaux, la proportion de ventes du secteur Ventes directes aux consommateurs ayant augmenté, ce qui a été contrebalancé en partie par une hausse des coûts des articles et un portefeuille de vêtements plus diversifié. Les droits de douane n'ont pas eu d'incidence sur le ratio de la marge brute au cours du trimestre.

Frais de vente, généraux et administratifs

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	28 septembre 2025		29 septembre 2024		Variation en dollars	Variation en pb
	Données présentées	En pourcentage des produits	Données présentées	En pourcentage des produits		
Frais de vente, généraux et administratifs	187,7	68,9 %	162,5	60,7 %	(25,2)	(820) pb

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 187,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 162,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. Les frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits ont augmenté de 820 pb pour s'établir à 68,9 % au deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 60,7 % pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024.

L'augmentation de 25,2 M\$, ou (15,5) %, est attribuable aux éléments suivants :

- une hausse des charges du siège social de 7,2 M\$, imputable aux éléments suivants :
 - une augmentation de 10,5 M\$ découlant des investissements dans le marketing accrus au titre des activités favorisant la notoriété de la marque à l'exercice 2026 et d'une hausse des activités de marketing visant à stimuler l'engagement tout au long du trimestre et en vue des campagnes clés qui auront lieu durant notre période de pointe;
 - facteur contrebalancé en partie par l'incidence favorable du change de 5,9 M\$.
- une hausse de 18,0 M\$ des coûts liés à nos secteurs opérationnels, imputable aux éléments suivants :
 - l'augmentation de 12,0 M\$ des coûts attribuable à la poursuite des activités de ventes au détail à l'échelle mondiale, à l'expansion du réseau découlant des nouveaux magasins et du fait que les magasins ouverts au cours de l'exercice précédent ont été exploités durant tout le trimestre pour l'exercice 2026, et essentiellement liée aux charges de personnel, à l'augmentation des loyers de nos contrats de location à court terme, aux activités de marketing et aux loyers variables.
 - l'augmentation de 2,5 M\$ des coûts attribuable à une révision de la valeur estimative du montant à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Paola Confectii (la « clause d'indexation sur les bénéfices futurs ») dans le secteur Ventes autres.

Perte d'exploitation et marge d'exploitation

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	28 septembre 2025		29 septembre 2024		Variation en dollars	Variation en pb
	Données présentées	Marge d'exploitation	Données présentées	Marge d'exploitation		
Ventes directes aux consommateurs	4,8	3,8 %	5,6	5,4 %	(0,8)	(160) pb
Ventes en gros	59,5	43,8 %	62,3	45,4 %	(2,8)	(160) pb
Ventes autres	(0,7)	(7,0) %	7,7	28,9 %	(8,4)	(3 588) pb
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	63,6		75,6		(12,0)	

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	28 septembre 2025		29 septembre 2024			
	Données présentées	Marge d'exploitation	Données présentées	Marge d'exploitation		
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	63,6		75,6		(12,0)	
Charges du siège social	(81,2)		(74,0)		(7,2)	
Total du bénéfice d'exploitation	(17,6)	(6,5) %	1,6	0,6 %	(19,2)	(710) pb

¹ Le total du bénéfice d'exploitation sectoriel est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

La perte d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établies à 17,6 M\$ et à (6,5) % pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 1,6 M\$ et à 0,6 % pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation de 19,2 M\$ de la perte d'exploitation est attribuable à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, contrebalancée en partie par la hausse de la marge brute expliquée ci-dessus. La baisse de la marge d'exploitation de (710) pb est essentiellement attribuable à la hausse des coûts d'exploitation.

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établis à 4,8 M\$ et à 3,8 % pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 5,6 M\$ et à 5,4 % pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. La baisse de 0,8 M\$ du bénéfice d'exploitation est attribuable à la hausse des coûts d'exploitation liés à l'expansion du réseau de magasins de détail, contrebalancée en partie par l'amélioration au chapitre des produits et de la marge brute.

La baisse de la marge d'exploitation de (160) pb est attribuable aux facteurs suivants :

- Le *ratio de la marge brute* s'est détérioré et a diminué de (190) pb pour s'établir à 73,4 % au deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 75,3 % pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. La baisse du ratio de la marge brute s'explique principalement par la composition du portefeuille d'articles et par la hausse des coûts de production à l'exercice 2025 découlant de la baisse prévue du volume de production conformément à notre stratégie de gestion des stocks. Le volume de production a retrouvé un rythme normal au deuxième semestre de 2025.
- Les *frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits* se sont améliorés et ont diminué de 30 pb pour s'établir à 69,6 % au deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 69,9 % pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. Le secteur a enregistré une croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹ et une baisse de l'amortissement, ce qui a eu une incidence positive sur notre levier d'exploitation, malgré l'effet de levier négatif découlant de la hausse des coûts liés à notre réseau de magasins de détail, alors que nous investissons dans la formation du personnel en magasin.

¹ La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes en gros se sont établis à 59,5 M\$ et à 43,8 % pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 62,3 M\$ et à 45,4 % pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. La baisse de 2,8 M\$ du bénéfice d'exploitation tient essentiellement à la hausse des coûts d'exploitation.

La baisse de la marge d'exploitation de (160) pb est attribuable aux facteurs suivants :

- Le *ratio de la marge brute* s'est détérioré et a diminué de (20) pb pour s'établir à 54,0 % au deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 54,2 % pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. La baisse du ratio de la marge brute s'explique principalement par la répartition des ventes selon les canaux, les livraisons ayant pris du retard en Amérique du Nord alors qu'elles ont pris de l'avance en Asie-Pacifique et par la hausse des coûts de production susmentionnée, en partie contrebalancés par l'incidence favorable de la fixation des prix et de la composition du portefeuille d'articles.
- Les *frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits* se sont détériorés et ont augmenté de 140 pb pour s'établir à 10,2 % au deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 8,8 % pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des frais de transport et des autres coûts d'exploitation du secteur.

Ventes autres

Le secteur Ventes autres a enregistré une perte d'exploitation de 0,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 7,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation de 8,4 M\$ de la perte d'exploitation s'explique par la diminution des produits et de la marge brute en raison des événements pour les amis et la famille et de l'augmentation des coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	28 septembre 2025	29 septembre 2024		
	Données présentées	Données présentées		
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	11,5	8,5	(3,0)	(35,3) %

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, se sont établies à 11,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 8,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. Les charges d'intérêts liées à nos facilités d'emprunt ont diminué de 1,7 M\$ en raison d'une baisse des emprunts au trimestre considéré. L'augmentation de 3,0 M\$ tient principalement à une hausse de 3,4 M\$ à la réévaluation à la juste valeur de l'option de vente et de la contrepartie éventuelle relatives à la coentreprise entre la Société et Sazaby League (la « coentreprise au Japon »). L'augmentation a aussi été contrebalancée par les fluctuations favorables du change liées à la facilité d'emprunt à terme, qui est libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des couvertures, qui se sont élevées à 1,1 M\$, et par l'augmentation de 0,3 M\$ des produits d'intérêts.

Impôt sur le résultat

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	28 septembre 2025		29 septembre 2024			
	Données présentées	Taux d'imposition effectif	Données présentées	Taux d'imposition effectif		
Économie d'impôt	(11,7)	40,2 %	(13,2)	191,3 %	(1,5)	15 110 pb

Pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, l'économie d'impôt s'est établie à 11,7 M\$, comparativement à 13,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 40,2 % et de 25,3 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, contre 191,3 % et 25,7 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif depuis le début du trimestre est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition et par la réévaluation à la juste valeur du passif au titre de l'option de vente relatif à la coentreprise au Japon.

Perte nette

La perte nette s'est chiffrée à 17,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à un bénéfice net de 6,3 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024, en raison des facteurs susmentionnés.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour le semestre clos le 28 septembre 2025 par rapport au semestre clos le 29 septembre 2024

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Semestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	28 septembre 2025	29 septembre 2024		
Produits	380,4	355,9	24,5	6,9 %
Coût des ventes	144,1	139,2	(4,9)	(3,5) %
Marge brute	236,3	216,7	19,6	9,0 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	62,1 %	60,9 %		120 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	412,6	312,0	(100,6)	(32,2) %
<i>Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits</i>	108,5 %	87,7 %		(2 080) pb
Perte d'exploitation	(176,3)	(95,3)	(81,0)	(85,0) %
<i>Marge d'exploitation</i>	(46,3) %	(26,8) %		(1 950) pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	16,9	11,7	(5,2)	(44,4) %
Perte avant impôt sur le résultat	(193,2)	(107,0)	(86,2)	(80,6) %
Économie d'impôt	(50,3)	(39,3)	11,0	28,0 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	26,0 %	36,7 %		1 070 pb
Perte nette	(142,9)	(67,7)	(75,2)	(111,1) %
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2,5)	4,3	(6,8)	158,1 %
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Société	(140,4)	(72,0)	(68,4)	(95,0) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base et dilué ¹	96 991 610	96 666 503		
Perte par action attribuable aux actionnaires de la Société				
De base et diluée ¹	(1,45) \$	(0,74) \$	(0,71)	(95,9) %

¹ Les actions à droit de vote subalterne pouvant être émises à l'exercice d'options sur actions ne sont pas traitées comme dilutives si leur prise en compte a pour effet de réduire la perte par action ou si le cours de clôture quotidien moyen pondéré des actions pour la période était moins élevé que le prix d'exercice. Par conséquent, pour le semestre clos le 28 septembre 2025, 1 791 337 actions potentiellement dilutives ont été exclues du calcul de la perte diluée par action, car elles étaient antidilutives (semestre clos le 29 septembre 2024 – 1 294 234 actions).

Produits

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	204,7	167,0	37,7	(2,0)	35,7	22,6 %	21,4 %
Ventes en gros	153,8	153,3	0,5	(5,3)	(4,8)	0,3 %	(3,1) %
Ventes autres	21,9	35,6	(13,7)	(0,4)	(14,1)	(38,5) %	(39,6) %
Total des produits	380,4	355,9	24,5	(7,7)	16,8	6,9 %	4,7 %

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ³	Données présentées	Taux de change constant ³
Canada	82,4	79,6	2,8	—	2,8	3,5 %	3,5 %
États-Unis	81,0	81,9	(0,9)	(1,1)	(2,0)	(1,1) %	(2,4) %
Amérique du Nord	163,4	161,5	1,9	(1,1)	0,8	1,2 %	0,5 %
Chine élargie ¹	77,8	68,3	9,5	0,4	9,9	13,9 %	14,5 %
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	40,5	28,6	11,9	(0,2)	11,7	41,6 %	40,9 %
Asie-Pacifique	118,3	96,9	21,4	0,2	21,6	22,1 %	22,3 %
EMOA ²	98,7	97,5	1,2	(6,8)	(5,6)	1,2 %	(5,7) %
Total des produits	380,4	355,9	24,5	(7,7)	16,8	6,9 %	4,7 %

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

³ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Pour le semestre clos le 28 septembre 2025, les produits se sont chiffrés à 380,4 M\$, en hausse de 24,5 M\$, ou 6,9 %, comparativement à 355,9 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 4,7 % pour le semestre clos le 28 septembre 2025 par rapport au semestre clos le 29 septembre 2024, ce qui reflète la vigueur du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien au cours de la période considérée.

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

En ce qui concerne nos catégories d'articles, une croissance a été enregistrée pour les vêtements d'intérieur et les articles de tous les jours par rapport au semestre clos le 29 septembre 2024, et leur quote-part des produits et des unités vendues dans la composition globale du portefeuille d'articles a augmenté dans toutes les régions. La quote-part des produits et des unités vendues de la catégorie des vêtements d'extérieur garnis de duvet dans la composition globale du portefeuille d'articles a aussi augmenté dans toutes les régions, sauf aux États-Unis.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établis à 204,7 M\$ pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 167,0 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation de 37,7 M\$, ou 22,6 %, est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹ de 11,7 %, incluant une croissance des ventes comparables¹ positive, tant en magasin qu'en ligne, dans toutes les régions, sauf dans l'EMOA où une baisse à un chiffre peu élevé a été enregistrée.
- L'expansion du réseau de magasins de détail, qui comprend trois nouveaux magasins permanents exploités directement au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2026 et six nouveaux magasins permanents exploités directement ouverts au cours de l'exercice précédent et exploités durant tout le semestre pour l'exercice 2026, ainsi que la diffusion continue en direct sur Douyin, événement qui n'avait pas eu lieu au trimestre comparatif.

¹ La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont établis à 153,8 M\$ pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 153,3 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024. En augmentation de 0,5 M\$, ou 0,3 %, les produits restent comparables à ceux enregistrés à la période comparative.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres se sont établis à 21,9 M\$ pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 35,6 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024. La diminution de 13,7 M\$, ou 38,5 %, est essentiellement attribuable au nombre moins élevé d'événements pour les amis et la famille et à une baisse des ventes aux employés au cours de l'exercice considéré par rapport au semestre clos le 29 septembre 2024.

Marge brute

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	28 septembre 2025		29 septembre 2024			
	Données présentées	Ratio de la marge brute	Données présentées	Ratio de la marge brute		
Marge brute	236,3	62,1 %	216,7	60,9 %	19,6	120 pb

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le semestre clos le 28 septembre 2025 se sont établis à 236,3 M\$ et à 62,1 %, respectivement, contre 216,7 M\$ et 60,9 %, respectivement, pour le semestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation de 19,6 M\$ de la marge brute est attribuable à la hausse des produits susmentionnée et à une augmentation du ratio de la marge brute. Au cours de la période considérée, le ratio de la marge brute a profité de la répartition des ventes selon les canaux, contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production susmentionnée. Les droits de douane n'ont pas eu d'incidence sur le ratio de la marge brute au cours du semestre clos le 28 septembre 2025.

Frais de vente, généraux et administratifs

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le					Variation en dollars	Variation en pb
	28 septembre 2025		29 septembre 2024				
	Données présentées	En pourcentage des produits	Données présentées	En pourcentage des produits			
Frais de vente, généraux et administratifs	412,6	108,5 %	312,0	87,7 %	(100,6)	(2 080) pb	

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 412,6 M\$ pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 312,0 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024. Les frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits ont augmenté de (2 080) pb pour s'établir à 108,5 % pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 87,7 % pour le semestre clos le 29 septembre 2024, principalement en raison du règlement d'arbitrage.

L'augmentation de 100,6 M\$, ou (32,2) %, est attribuable aux éléments suivants :

- une hausse de 65,4 M\$ des charges du siège social imputable aux éléments suivants :
 - le règlement financier de 43,8 M\$ résultant de l'arbitrage entre la Société et un ancien fournisseur de la Société au cours de l'exercice 2024;
 - une augmentation de 16,8 M\$ découlant des investissements accrus dans les activités favorisant la notoriété de la marque à l'exercice 2026 et d'une hausse des activités de marketing afin de stimuler l'engagement tout au long de l'exercice et en vue des campagnes clés qui auront lieu durant notre période de pointe.
- une hausse de 35,2 M\$ des coûts liés à nos secteurs opérationnels, imputable aux éléments suivants :
 - une augmentation de 20,2 M\$ des coûts attribuable à la poursuite des activités de ventes au détail à l'échelle mondiale, à l'expansion du réseau découlant des nouveaux magasins et du fait que les magasins ouverts au cours de l'exercice précédent ont été exploités depuis le début de l'exercice 2026. L'augmentation des coûts est essentiellement liée aux charges de personnel, aux frais de transport et d'entreposage, ainsi qu'à l'augmentation des loyers de nos contrats de location à court terme, aux activités de marketing et aux loyers variables. Des investissements additionnels ont en outre été effectués pour l'aménagement de magasins, alors que nous concentrons nos efforts sur l'exécution du commerce de détail;
 - l'augmentation de 10,1 M\$ des coûts attribuable à une révision de la valeur estimative de la clause d'indexation sur les bénéfices futurs dans le secteur Ventes autres.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le							
	28 septembre 2025			29 septembre 2024				
	Données présentées	Marge d'exploitation		Données présentées	Marge d'exploitation		Variation en dollars	Variation en pb
Ventes directes aux consommateurs	(18,6)	(9,1) %		(17,5)	(10,5) %		(1,1)	140 pb
Ventes en gros	56,0	36,4 %		58,3	38,0 %		(2,3)	(160) pb
Ventes autres	(5,3)	(24,2) %		6,9	19,4 %		(12,2)	(4 360) pb
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	32,1			47,7			(15,6)	

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	28 septembre 2025		29 septembre 2024			
	Données présentées	Marge d'exploitation	Données présentées	Marge d'exploitation		
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	32,1		47,7		(15,6)	
Charges du siège social	(208,4)		(143,0)		(65,4)	
Total de la perte d'exploitation	(176,3)	(46,3) %	(95,3)	(26,8) %	(81,0)	(1 950) pb

¹ Le total du bénéfice d'exploitation sectoriel est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

La perte d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établies à 176,3 M\$ et à (46,3) % pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 95,3 M\$ et à (26,8) % pour le semestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation de 81,0 M\$ de la perte d'exploitation est attribuable à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, contrebalancée en partie par la hausse de la marge brute expliquée ci-dessus. La baisse de la marge d'exploitation de 1 950 pb est attribuable au règlement d'arbitrage, contrebalancée en partie par la hausse du ratio de la marge brute.

Ventes directes aux consommateurs

La perte d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établies à 18,6 M\$ et à (9,1) % pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 17,5 M\$ et à (10,5) % pour le semestre clos le 29 septembre 2024. La hausse de 1,1 M\$ de la perte d'exploitation est attribuable à la hausse des coûts d'exploitation liés à l'expansion du réseau de magasins de détail, contrebalancée en partie par une augmentation de la marge brute.

La hausse de la marge d'exploitation de 140 pb est attribuable aux facteurs suivants :

- Le *ratio de la marge brute* s'est détérioré et a diminué de (270) pb pour s'établir à 71,4 % au semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 74,1 % pour le semestre clos le 29 septembre 2024. La baisse du ratio de la marge brute s'explique principalement par le portefeuille d'articles, la répartition des ventes selon les régions et la hausse des coûts de production susmentionnée.
- Les *frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits* se sont améliorés et ont diminué de 410 pb pour s'établir à 80,5 % pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 84,6 % pour le semestre clos le 29 septembre 2024. La hausse des produits enregistrée par le secteur découlant de la croissance positive des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹ et de la baisse de l'amortissement a eu une incidence favorable sur notre levier d'exploitation, malgré l'effet de levier négatif découlant de la hausse des coûts au sein de notre réseau de magasins de détail, alors que nous investissons dans la formation du personnel en magasin.

¹ La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes en gros se sont établis à 56,0 M\$ et à 36,4 % pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 58,3 M\$ et à 38,0 % pour le semestre clos le 29 septembre 2024. La diminution de 2,3 M\$ du bénéfice d'exploitation tient à une augmentation des frais de vente, généraux et administratifs.

La baisse de la marge d'exploitation de (160) pb est attribuable aux facteurs suivants :

- Le *ratio de la marge brute* s'est détérioré et a diminué de (10) pb pour s'établir à 52,4 % au semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 52,5 % pour le semestre clos le 29 septembre 2024. La baisse du ratio de la marge brute s'explique principalement par l'incidence défavorable de la répartition des ventes selon les canaux, en partie contrebalancée par la composition du portefeuille d'articles.
- Les *frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits* se sont détériorés et ont augmenté de (150) pb pour s'établir à 16,0 % pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 14,5 % pour le semestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des frais de transport et des coûts d'exploitation du secteur.

Ventes autres

La perte d'exploitation du secteur Ventes autres s'est établie à (5,3) M\$ pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 6,9 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation de (12,2) M\$ de la perte d'exploitation s'explique principalement par une hausse des coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs et par la diminution des produits et de la marge brute.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	28 septembre 2025	29 septembre 2024		
	Données présentées	Données présentées		
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	16,9	11,7	(5,2)	(44,4) %

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, se sont établies à 16,9 M\$ pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 11,7 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation de 5,2 M\$ tient à la hausse de 13,0 M\$ à la réévaluation à la juste valeur de l'option de vente (diminution de 0,9 M\$ du passif, excluant des pertes de change de 3,0 M\$) et de la contrepartie éventuelle (augmentation du passif de 11,0 M\$, excluant des profits de change de 0,1 M\$) relatives à la coentreprise au Japon. La variation de la juste valeur du passif au titre de l'option de vente découle du fait que la durée initiale de 10 ans s'écoule, alors que la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle découle d'une prolongation de la durée. La diminution a été contrebalancée en partie par les fluctuations défavorables du change liées à la facilité d'emprunt à terme, qui est libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des couvertures, qui se sont élevées à 4,2 M\$.

Impôt sur le résultat

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	28 septembre 2025		29 septembre 2024			
	Données présentées	Taux d'imposition effectif	Données présentées	Taux d'imposition effectif		
Économie d'impôt	(50,3)	26,0 %	(39,3)	36,7 %	11,0	1 070 pb

Pour le semestre clos le 28 septembre 2025, l'économie d'impôt s'est établie à 50,3 M\$, comparativement à 39,3 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 26,0 % et de 25,3 %, respectivement, pour le semestre clos le 28 septembre 2025, contre 36,7 % et 25,5 %, respectivement, pour le semestre clos le 29 septembre 2024. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition et par la réévaluation à la juste valeur du passif au titre de l'option de vente relatif à la coentreprise au Japon.

Perte nette

La perte nette s'est chiffrée à 142,9 M\$ pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 67,7 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024, en raison des facteurs susmentionnés.

Données financières trimestrielles

Le tableau suivant présente un sommaire des principales données financières consolidées pour chacun des huit trimestres les plus récents.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par actions)	Produits				% des produits de l'exercice	(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	(Perte) bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la Société		(Perte) bénéfice d'exploitation	BAIL ajusté ¹	(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la Société ¹
	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total			De base	Dilué			
Exercice 2026											
Deuxième trimestre	126,6	135,9	10,1	272,6	— %	(15,2)	(0,16) \$	(0,16) \$	(17,6)	(14,2)	(0,14) \$
Premier trimestre	78,1	17,9	11,8	107,8	— %	(125,2)	(1,29) \$	(1,29) \$	(158,7)	(106,4)	(0,91) \$
Exercice 2025											
Quatrième trimestre	314,1	31,8	38,7	384,6	28,5 %	27,1	0,28 \$	0,28 \$	55,1	59,7	0,33 \$
Troisième trimestre	517,8	75,7	14,4	607,9	45,1 %	139,7	1,44 \$	1,42 \$	204,3	205,2	1,51 \$
Deuxième trimestre	103,9	137,3	26,6	267,8	19,9 %	5,4	0,06 \$	0,06 \$	1,6	2,5	0,05 \$
Premier trimestre	63,1	16,0	9,0	88,1	6,5 %	(77,4)	(0,80) \$	(0,80) \$	(96,9)	(96,0)	(0,79) \$
Exercice 2024											
Quatrième trimestre	271,5	41,4	45,1	358,0	26,8 %	5,0	0,05 \$	0,05 \$	23,1	40,1	0,19 \$
Troisième trimestre	514,0	81,8	14,1	609,9	45,7 %	130,6	1,30 \$	1,29 \$	198,8	207,2	1,37 \$

¹ Le BAIL ajusté et (la perte nette ajustée) le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS, et (la perte nette ajustée) le bénéfice net ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la Société est un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec les mesures conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus comparables.

Les produits de notre secteur Ventes en gros sont plus élevés aux deuxième et troisième trimestres, car nous exécutons les commandes des clients de gros à temps pour l'automne et l'hiver, et les produits de notre secteur Ventes directes aux consommateurs sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres. Nous enregistrons habituellement un bénéfice net négatif au premier trimestre et un bénéfice net négatif ou réduit au quatrième trimestre, car nous effectuons des investissements en prévision de notre période de pointe.

Produits

Au cours des huit derniers trimestres, les produits ont subi l'incidence des facteurs suivants :

- ouverture de nouveaux magasins et calendrier d'ouverture de magasins;
- lancement et expansion de sites de commerce en ligne internationaux;
- rationalisation des partenariats de gros, qui a donné lieu à une diminution du carnet de commandes;
- calendrier et étendue des frais de vente, généraux et administratifs, y compris les activités de stimulation de la demande;
- incidence de l'amélioration de la flexibilité sur le plan de la fabrication, grâce à l'internalisation accrue de la production, sur le moment de l'expédition des commandes en gros et la demande des consommateurs;
- calendrier des achats des consommateurs finaux dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et disponibilité des nouveaux articles;
- mise en œuvre réussie de la stratégie mondiale de fixation des prix;
- réorientation de la composition des produits du secteur Ventes en gros vers le secteur Ventes directes aux consommateurs, ce qui a eu une incidence sur le caractère saisonnier de notre performance financière;
- modification de la composition géographique des ventes se traduisant par une hausse des ventes à l'extérieur du Canada, où le prix de détail moyen par unité est en général plus élevé;
- fluctuation des devises par rapport au dollar canadien;
- produits tirés de l'acquisition de Paola Confectii le 1^{er} novembre 2023;
- proportion accrue des produits tirés du secteur Autres.

(Perte nette) bénéfice net

Au cours des huit derniers trimestres, (la perte nette) le bénéfice net a subi l'incidence des facteurs suivants :

- éléments ayant une incidence sur les produits, tels qu'ils sont présentés ci-dessus;
- changement dans la composition du portefeuille d'articles, particulièrement l'augmentation des produits tirés de la catégorie des vêtements d'extérieur autres que ceux garnis de duvet;
- augmentation de nos investissements dans le marketing, la marque et le soutien administratif et échancier de ces investissements, et augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles pour soutenir les initiatives de croissance;

- augmentation des frais de vente, généraux et administratifs fixes afférents à nos activités, particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux locaux associés à la croissance du canal de ventes directes aux consommateurs, ce qui a donné lieu à des pertes nettes au cours des premier et quatrième trimestres, respectivement, lorsque le caractère saisonnier des activités fait en sorte que les produits sont faibles;
- incidence du taux de change;
- fluctuation de la moyenne des coûts d'emprunt pour répondre à l'augmentation des besoins en fonds de roulement net et hausse des emprunts saisonniers au premier et deuxième trimestres de chaque exercice en réaction au caractère saisonnier des produits;
- coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins, calendrier de signature des contrats de location et ouverture de magasins;
- coûts liés au règlement financier au titre de la sentence arbitrale entre la Société et un ancien fournisseur de la Société;
- incidence de la réévaluation à la juste valeur de l'option de vente et de la contrepartie éventuelle, et de toutes modifications de celles-ci, relatives à la coentreprise au Japon;
- incidence de la clause d'indexation sur les bénéfices futurs relative au regroupement d'entreprises résultant de l'acquisition de Paola Confectii le 1^{er} novembre 2023;
- proportion de bénéfice imposable dans les territoires autres que le Canada et modifications des taux d'imposition ou des lois fiscales dans ces territoires;
- hausse des frais de transport et des droits, restrictions relatives à la livraison et autres perturbations des infrastructures de transport et de livraison;
- augmentation des coûts des articles attribuable à l'inflation et aux fluctuations des taux d'intérêt;
- rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités;
- coûts et charges liés à la mise en œuvre continue de notre programme de transformation, y compris les honoraires de consultation et les coûts de réduction de l'effectif.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES DÉTERMINÉES

La Société utilise certaines mesures financières qui sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS, y compris le BAII ajusté, le BAIIA ajusté, (la perte nette ajustée) le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société, les produits selon un taux de change constant, le total du bénéfice d'exploitation sectoriel et la dette nette, certaines mesures financières qui sont des ratios non conformes aux normes IFRS, y compris la marge du BAII ajusté, (la perte nette ajustée) le bénéfice net ajusté de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de la Société et le levier financier net, de même que la (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs, qui est une mesure financière supplémentaire, dans chaque cas dans le présent document et dans d'autres documents. Elle utilise ces mesures financières pour évaluer sa performance opérationnelle et économique, pour prendre des décisions d'affaires et pour présenter à la haute direction des renseignements clés à l'égard de la performance. La Société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, certains investisseurs et analystes utilisent cette information afin d'évaluer la performance opérationnelle et financière de la Société, de même que sa situation financière. Ces mesures financières ne sont pas définies par les normes IFRS et ne remplacent aucune des mesures normalisées en vertu des normes IFRS. Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
BAII ajusté	(14,2)	2,5	(120,6)	(93,5)
Marge du BAII ajusté	(5,2) %	0,9 %	(31,7) %	(26,3) %
BAIIA ajusté	17,5	34,7	(57,7)	(28,6)
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	(13,3)	5,2	(101,5)	(70,9)
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de la Société	(0,14) \$	0,05 \$	(1,05) \$	(0,73) \$
En millions de dollars canadiens		28 septembre 2025	29 septembre 2024	30 mars 2025
Dette nette		(707,1)	(826,4)	(408,8)

BAII ajusté, marge du BAII ajusté, BAIIA ajusté, (perte nette ajustée) bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société, et (perte nette ajustée) bénéfice net ajusté de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de la Société

Ces mesures ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments sans effet sur la trésorerie et de certains autres ajustements liés à des événements non récurrents ou inhabituels, qui d'autre part ne reflètent pas, selon nous, nos activités continues et/ou qui complexifient la comparaison de la performance financière sous-jacente entre les périodes. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer notre performance financière et opérationnelle de base aux fins de notre planification commerciale de même que pour analyser la façon dont notre entreprise exerce ses activités dans un contexte de cycles économiques et en fonction des événements qui ont une incidence sur le secteur des vêtements, et comment elle s'adapte à ces réalités.

Produits selon un taux de change constant

Les produits selon un taux de change constant sont calculés en convertissant les montants présentés pour l'exercice précédent en montants comparables au moyen d'un taux de change unique pour chaque devise, établi selon les taux de change pour la période considérée. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer la performance de nos secteurs d'activité et régions géographiques, compte non tenu des incidences des fluctuations des taux de change. Se reporter à la section « Produits » sous la rubrique « Résultats d'exploitation » pour un rapprochement des produits présentés et des produits calculés sur la base d'un taux de change constant.

Dettes nette et levier financier net

Nous définissons la dette nette comme la trésorerie moins le total des emprunts et des obligations locatives, et le levier financier net, comme le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, calculés de façon ponctuelle. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, ces mesures financières et ces ratios non conformes aux normes IFRS pour déterminer le levier financier de la Société et sa capacité à respecter ses obligations en vertu de ses emprunts. Se reporter à la section « Dette » sous la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul de la dette nette et pour une analyse du levier financier net.

(Diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs

La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire et s'entend du taux de croissance ou de diminution des ventes, sur la base d'un taux de change constant, effectuées par l'intermédiaire des sites de commerce en ligne et dans les magasins qui ont été en exploitation pendant un exercice complet (12 mois successifs). La mesure exclut les ventes dans les magasins pour les jours de bourse spécifiques au cours desquels les magasins étaient fermés pour les deux périodes, que ces fermetures aient eu lieu au cours de la période considérée ou de la période comparative. La mesure de la (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs que nous présentons pourrait ne pas être équivalente aux mesures libellées de façon similaire présentées par d'autres sociétés.

Total (de la perte) du bénéfice d'exploitation sectoriel

Le total (de la perte) du bénéfice d'exploitation sectoriel est une mesure financière non conforme aux normes IFRS définie comme les produits moins le coût des ventes et les frais de vente, généraux et administratifs se rapportant directement au secteur opérationnel. La mesure du total (de la perte) du bénéfice d'exploitation sectoriel que nous présentons pourrait ne pas être équivalente aux mesures libellées de façon similaire présentées par d'autres sociétés. Se reporter à la section « Perte d'exploitation et marge d'exploitation » ci-dessus pour un rapprochement.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement de la perte nette et du BAIL ajusté, du BAILA ajusté et (de la perte nette ajustée) du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société pour les périodes indiquées. La marge du BAIL ajusté correspond au BAIL ajusté pour la période présentée, exprimé en pourcentage des produits pour la même période.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
(Perte nette) bénéfice net	(17,4)	6,3	(142,9)	(67,7)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Économie d'impôt	(11,7)	(13,2)	(50,3)	(39,3)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	11,5	8,5	16,9	11,7
(Perte) bénéfice d'exploitation	(17,6)	1,6	(176,3)	(95,3)
Règlement d'arbitrage a)	—	—	43,8	—
Coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs de Paola Confectii b)	3,4	0,9	11,9	1,8
Total des ajustements	3,4	0,9	55,7	1,8
BAIL ajusté	(14,2)	2,5	(120,6)	(93,5)
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	(5,2) %	0,9 %	(31,7) %	(26,3) %

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
(Perte nette) bénéfice net	(17,4)	6,3	(142,9)	(67,7)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Économie d'impôt	(11,7)	(13,2)	(50,3)	(39,3)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	11,5	8,5	16,9	11,7
(Perte) bénéfice d'exploitation	(17,6)	1,6	(176,3)	(95,3)
Règlement d'arbitrage a)	—	—	43,8	—
Coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs de Paola Confectii b)	3,4	0,9	11,9	1,8
Amortissements, montant net e)	31,7	32,2	62,9	64,9
Total des ajustements	35,1	33,1	118,6	66,7
BAILA ajusté	17,5	34,7	(57,7)	(28,6)

	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	28 septembre 2025	29 septembre 2024
En millions de dollars canadiens				
(Perte nette) bénéfice net	(17,4)	6,3	(142,9)	(67,7)
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Règlement d'arbitrage a)	—	—	43,8	—
Coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs de Paola Confectii b)	3,4	0,9	11,9	1,8
Perte (profit) à la réévaluation de la contrepartie éventuelle et de l'option de vente liées à la coentreprise au Japon c)	1,1	(2,3)	2,1	(10,9)
Perte (profit) de change latent sur l'emprunt à terme d)	0,2	(0,9)	(3,3)	0,8
	4,7	(2,3)	54,5	(8,3)
Incidence fiscale des ajustements	—	—	(12,0)	(0,4)
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté	(12,7)	4,0	(100,4)	(76,4)
(Bénéfice net ajusté) perte nette ajustée attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle f)	(0,6)	1,2	(1,1)	5,5
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	<u>(13,3)</u>	<u>5,2</u>	<u>(101,5)</u>	<u>(70,9)</u>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	97 069 513	96 724 923	96 991 610	96 666 503
Dilué	97 069 513	98 181 197	96 991 610	96 666 503
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté de base par action attribuable aux actionnaires de la Société	(0,14) \$	0,05 \$	(1,05) \$	(0,73) \$
(Perte nette ajustée) bénéfice net ajusté diluée par action attribuable aux actionnaires de la Société	(0,14) \$	0,05 \$	(1,05) \$	(0,73) \$

- a) Au cours du premier trimestre clos le 29 juin 2025, un arbitrage qui avait débuté au cours de l'exercice 2024 a été conclu entre la Société et un ancien fournisseur de la Société relativement à un litige commercial annoncé précédemment ayant trait à la résiliation d'un contrat en 2021. L'arbitrage s'est soldé par une sentence défavorable contre la Société, en vertu de laquelle un dédommagement devait être versé à l'ancien fournisseur. Par conséquent, la Société a été tenue de verser à l'ancien fournisseur un paiement non récurrent de 32,0 M\$ US (43,8 M\$), incluant les dépens, lequel a été comptabilisé au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » des états intermédiaires du résultat net. Ce paiement a été versé à l'ancien fournisseur au cours du semestre clos le 28 septembre 2025.
- b) Valeur estimative du montant à payer en ce qui a trait à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs.

- c) Variations de la réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de vente, y compris les profits et les pertes de change, relatifs à la coentreprise au Japon. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, la Société a comptabilisé des pertes de 1,1 M\$ et de 2,1 M\$, respectivement, à la réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle et de l'option de vente (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – profits de 2,3 M\$ et de 10,9 M\$, respectivement). Ces profits et pertes sont inclus au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états intermédiaires du résultat net.
- d) Profits et pertes de change latents comptabilisés lors de la conversion en dollars canadiens de la facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des transactions sur dérivés conclues pour couvrir une partie de l'exposition au risque de change. Ces coûts sont inclus au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états intermédiaires du résultat net.
- e) Calculé comme les amortissements selon les Normes IFRS de comptabilité. Les amortissements comprennent l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu d'IFRS 16 *Contrats de location*.
- f) Calculé comme (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle présentée dans les états intermédiaires du résultat net de (0,6) M\$ et de (1,1) M\$ pour la réévaluation du passif au titre de l'option de vente et de la contrepartie éventuelle attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans la coentreprise au Japon pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 28 septembre 2025 (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 1,2 M\$ et de 5,5 M\$, respectivement).

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un résumé des tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 28 septembre 2025 par rapport au deuxième trimestre et au semestre clos le 29 septembre 2024.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	28 septembre 2025	29 septembre 2024	Variation en dollars	28 septembre 2025	29 septembre 2024	Variation en dollars
Total des flux de trésorerie (affectés aux) provenant des éléments suivants :						
Activités d'exploitation	(115,3)	(50,4)	(64,9)	(258,1)	(193,3)	(64,8)
Activités d'investissement	(10,2)	(3,2)	(7,0)	(11,5)	(5,5)	(6,0)
Activités de financement	38,2	58,7	(20,5)	26,2	118,4	(92,2)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	1,0	1,8	(0,8)	3,2	4,3	(1,1)
Diminution de la trésorerie	(86,3)	6,9	(93,2)	(240,2)	(76,1)	(164,1)
Trésorerie au début de la période	180,5	61,9	118,6	334,4	144,9	189,5
Trésorerie à la fin de la période	94,2	68,8	25,4	94,2	68,8	25,4

Besoins de trésorerie

Nous avons besoin de trésorerie principalement pour financer le fonds de roulement net, les dépenses d'investissement, y compris les nouveaux magasins, les besoins généraux de l'entreprise et le service de la dette. La trésorerie provenant des activités d'exploitation constitue notre principale source de fonds pour répondre à nos besoins de trésorerie tout au long de notre cycle annuel. Nous avons également recours aux facilités de crédit en Chine continentale, à la facilité de crédit au Japon et à la facilité de crédit renouvelable pour les besoins de trésorerie à court terme et pour avoir des fonds disponibles dans le fonds de roulement net. Notre capacité à financer nos activités, à effectuer les dépenses d'investissement prévues, à respecter nos obligations en vertu de nos emprunts et à rembourser ou à refinancer la dette dépend de notre performance opérationnelle et de nos flux de trésorerie futurs, lesquels sont assujettis, entre autres, à la conjoncture économique, financière et commerciale, qui est parfois indépendante de notre volonté. La nature saisonnière de nos activités d'exploitation a une incidence importante sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros comptabilisées plus tôt au cours de l'exercice.

Au 28 septembre 2025, le total des stocks se chiffrait à 460,7 M\$, comparativement à 473,4 M\$ au 29 septembre 2024, ce qui reflète une diminution de 12,7 M\$. Les stocks de matières premières ont diminué de 7,3 M\$ par rapport au trimestre comparatif, principalement en raison d'une réduction des fournitures d'emballage et des achats de stocks de sécurité, tandis que nous continuons d'améliorer les achats, en assurant une surveillance soutenue des besoins en matière de production. Les stocks de produits finis ont diminué de 4,4 M\$ en raison d'une hausse des produits et de la gestion des stocks de produits finis difficiles à écouler au moyen des produits générés dans le secteur Ventes autres au cours des douze derniers mois.

Au 28 septembre 2025, l'augmentation du total des stocks par rapport au 30 mars 2025 est attribuable à la hausse des produits finis, qui s'explique par le caractère saisonnier de nos activités, car les niveaux des stocks augmentent avant la haute saison des ventes.

Nous continuons de surveiller les niveaux de stocks dans chacun de nos canaux de vente et dans toutes les régions géographiques, et nous avons l'intention de continuer à les ajuster à la demande que nous prévoyons dans chaque région.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 115,3 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 50,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation de 64,9 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation est essentiellement attribuable à la hausse de la perte nette et au versement, à un ancien fournisseur de la Société, d'un dédommagement non récurrent conformément à une sentence arbitrale.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 258,1 M\$ pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 193,3 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation de 64,8 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation est attribuable à la hausse de la perte nette découlant d'une augmentation des frais de vente, généraux et administratifs.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 10,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 3,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation de 7,0 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique surtout par une hausse des dépenses d'investissement liées aux nouveaux magasins de détail à venir.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 11,5 M\$ pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 5,5 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024. L'augmentation de 6,0 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique surtout par une hausse des dépenses d'investissement liées aux nouveaux magasins de détail à venir.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrés à 38,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 58,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2024. La diminution de 20,5 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités de financement découle d'une baisse de 44,4 M\$ des emprunts sur les facilités de crédit en Chine continentale, contrebalancée en partie par une hausse de 18,7 M\$ des emprunts sur la facilité d'emprunt à terme à la suite de la modification de l'emprunt à terme (telle qu'elle est définie ci-dessous).

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrés à 26,2 M\$ pour le semestre clos le 28 septembre 2025, comparativement à 118,4 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2024. La diminution de 92,2 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités de financement est attribuable à la diminution des emprunts de 61,0 M\$ et de 52,9 M\$, respectivement, sur les facilités de crédit en Chine continentale et sur la facilité de crédit renouvelable. Ces facteurs ont été légèrement contrebalancés par la hausse de 18,6 M\$ des emprunts sur la facilité d'emprunt à terme à la suite de la modification de l'emprunt à terme (telle qu'elle est définie ci-dessous).

Dette

Le tableau suivant présente notre dette nette¹ au 28 septembre 2025, au 29 septembre 2024 et au 30 mars 2025.

En millions de dollars canadiens	28 septembre 2025	29 septembre 2024	Variation en dollars	30 mars 2025	Variation en dollars
Trésorerie	94,2	68,8	25,4	334,4	(240,2)
Facilités en Chine continentale	(13,4)	(74,4)	61,0	—	(13,4)
Facilité au Japon	(28,5)	(31,4)	2,9	—	(28,5)
Facilité renouvelable	(8,0)	(61,3)	53,3	—	(8,0)
Emprunt à terme	(418,3)	(390,2)	(28,1)	(412,4)	(5,9)
Obligations locatives	(333,1)	(337,9)	4,8	(330,8)	(2,3)
Dette nette¹	(707,1)	(826,4)	119,3	(408,8)	(298,3)

¹ La dette nette est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Au 28 septembre 2025, la dette nette¹ se chiffrait à 707,1 M\$, comparativement à 826,4 M\$ au 29 septembre 2024. La diminution de 119,3 M\$ s'explique par l'augmentation de la trésorerie et la diminution des emprunts sur nos facilités d'emprunt. Le levier financier net¹ au 28 septembre 2025 était de 2,6 fois le BAIIA ajusté, comparativement à 2,9 fois le BAIIA ajusté au 29 septembre 2024.

Au 30 mars 2025, la dette nette¹ se chiffrait à 408,8 M\$. L'augmentation de 298,3 M\$ au 28 septembre 2025 est essentiellement attribuable à une diminution de la trésorerie de 240,2 M\$.

¹ La dette nette est une mesure financière non conforme aux normes IFRS et le levier financier net est un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Se reporter à la note 10, « Emprunts », de nos états financiers intermédiaires, à la note 17, « Emprunts », de nos états financiers annuels et aux sections « Facteurs ayant une incidence sur notre rendement » et « Dette » du rapport de gestion présenté dans notre rapport annuel de l'exercice 2025 pour obtenir des renseignements détaillés sur nos facilités d'emprunt et le caractère saisonnier de nos activités.

Modification de la facilité d'emprunt à terme

Le 21 août 2025, la Société a conclu une modification de refinancement visant sa facilité d'emprunt à terme existante (la « modification de l'emprunt à terme »). À la suite de la modification de l'emprunt à terme, le montant en capital total de la facilité d'emprunt à terme se chiffrait à 300,0 M\$ US, le taux d'intérêt applicable aux emprunts fondés sur le Secured Overnight Financing Rate (le « taux SOFR ») correspondait au taux SOFR majoré de 3,50 %, sous réserve d'un taux plancher de 0,50 %, et la date d'échéance a été prorogée au 23 août 2032. La Société a comptabilisé la modification de l'emprunt à terme comme une extinction de dette en raison du changement au sein du syndicat de prêteurs, de la diminution du taux d'intérêt et de la prorogation de la date d'échéance. Par conséquent, des coûts de financement différés de 0,3 M\$ US liés à la facilité d'emprunt à terme précédente ont été radiés et comptabilisés au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états intermédiaires du résultat net. La Société a engagé des coûts de transaction de 5,6 M\$ (4,1 M\$ US) ainsi qu'un escompte d'émission initiale de 1,0 M\$ (0,8 M\$ US), qui sont amortis sur la nouvelle durée jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026

Après le trimestre, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions à droit de vote subalterne (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026 »). La Société est autorisée à effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026 du 10 novembre 2025 au 9 novembre 2026, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto (la « TSX »). À la fermeture des bureaux le 9 novembre 2025, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025 sera résiliée de façon anticipée. Le conseil d'administration a autorisé la Société à racheter jusqu'à 4 578 677 actions à droit de vote subalterne, soit environ 10,0 % du flottant (selon la définition de ce terme dans les règles de la TSX) des actions à droit de vote subalterne au 27 octobre 2025. Les rachats seront effectués au moyen de transactions sur le marché libre à la TSX et à la Bourse de New York (la « NYSE »), ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, s'ils sont admissibles, et conformément aux règlements de ces bourses et systèmes. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026, la Société peut racheter quotidiennement, par l'intermédiaire des installations de la TSX, un maximum de 58 127 actions à droit de vote subalterne, soit 25 % du volume de négociation moyen quotidien, calculé conformément aux règles de la TSX, pour la période de six mois commençant le 1^{er} mai 2025 et se terminant le 31 octobre 2025.

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026, la Société s'est aussi engagée dans un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026 pendant les périodes d'interdiction de transiger de la Société prévues chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA respecteront certains paramètres de rachat et se poursuivront jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la Société aura racheté des actions à droit de vote subalterne de la valeur maximale prévue aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026 et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2026.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025

Au cours de l'exercice 2025, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions à droit de vote subalterne (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025 »). La Société est autorisée à effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025 du 22 novembre 2024 au 21 novembre 2025, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto (la « TSX »). Le conseil d'administration a autorisé la Société à racheter jusqu'à 4 556 841 actions à droit de vote subalterne, soit 10,0 % du flottant (selon la définition de ce terme dans les règles de la TSX) des actions à droit de vote subalterne au 8 novembre 2024. Les rachats seront effectués au moyen de transactions sur le marché libre à la TSX et à la Bourse de New York (la « NYSE »), ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, s'ils sont admissibles, et conformément aux règlements de ces bourses et systèmes. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025, la Société peut racheter quotidiennement, par l'intermédiaire des installations de la TSX, un maximum de 59 195 actions à droit de vote subalterne, soit 25 % du volume de négociation moyen quotidien, calculé conformément aux règles de la TSX, pour la période de six mois commençant le 1^{er} mai 2024 et se terminant le 31 octobre 2024. Une copie de l'avis d'intention de la Société de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités par l'intermédiaire des installations de la TSX peut être obtenue, sans frais, en communiquant avec la Société.

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025, la Société s'est aussi engagée dans un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA de l'exercice 2025 ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025 pendant les périodes d'interdiction de transiger de la Société prévues chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA de l'exercice 2025 respecteront certains paramètres de rachat et se poursuivront jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la Société aura racheté des actions à droit de vote subalterne de la valeur maximale prévue aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025 et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025.

Au cours du semestre clos le 28 septembre 2025, la Société n'a effectué aucun rachat en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025.

Depuis le lancement de l'offre le 22 novembre 2024, la Société n'a effectué aucun rachat en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024

Le conseil d'administration a autorisé la Société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter et annuler jusqu'à 4 980 505 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois allant du 22 novembre 2023 au 21 novembre 2024 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 »).

Au cours du semestre clos le 29 septembre 2024, la Société n'avait effectué aucun rachat en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024.

Durant la période de validité de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la Société a racheté 3 586 124 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 56,9 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 48,8 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués.

Obligations contractuelles

Se reporter à la section « Obligations contractuelles » du rapport de gestion dans notre rapport annuel de l'exercice 2025 et à la note 15, « Objectifs et politiques de gestion du risque financier », de nos états financiers intermédiaires pour un résumé des obligations contractuelles importantes et des autres obligations de la Société. Il n'y a pas eu de changement significatif depuis le 30 mars 2025.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société a recours à des arrangements hors bilan, y compris des lettres de crédit et des garanties, relativement à certaines obligations, y compris les contrats de location. Outre les éléments présentés sous cette rubrique et ailleurs dans ce rapport de gestion et nos états financiers, nous n'avons aucun engagement ni arrangement hors bilan significatif au 28 septembre 2025.

Se reporter à la note 15, « Objectifs et politiques de gestion du risque financier », des états financiers intermédiaires et à la rubrique « Arrangements hors bilan » du rapport de gestion présenté dans notre rapport annuel de l'exercice 2025 pour obtenir des renseignements détaillés sur les arrangements hors bilan.

CAPITAL SOCIAL EN CIRCULATION

Canada Goose est une société ouverte et les actions à droit de vote subalterne sont cotées à la Bourse de New York (NYSE : GOOS) et à la Bourse de Toronto (TSX : GOOS). Au 30 octobre 2025, il y avait 46 066 744 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation et 51 004 076 actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Au 30 octobre 2025, il y avait 5 830 038 options, 813 249 unités d'actions restreintes et 1 153 574 unités d'actions liées à la performance en circulation en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres de la Société, et les droits de 3 132 640 options étaient acquis à cette date. Chaque option peut être exercée pour obtenir une action à droit de vote subalterne. Nous nous attendons à ce que les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées à la performance dont les droits sont acquis, y compris toutes les unités d'actions liées à la performance dont les droits ont été acquis après que les objectifs de performance eurent été dépassés, soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par unité.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Les transactions que nous effectuons dans le cours normal de nos activités nous exposent à certains risques liés au marché. Ces risques sont principalement associés au risque de crédit, au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière. Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La Société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. La Société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de 0,1 M\$, jusqu'à concurrence de 30,0 M\$ par année. En outre, par l'intermédiaire de Canada Goose Japan, la Société a conclu une entente avec un tiers qui a assuré les risques relatifs aux créances auprès de certains clients désignés, pour un montant maximal de 540,0 M JPY par année assujetti à une franchise de 10 %. Cette entente ne s'applique qu'aux comptes dont les créances se chiffrent à plus de 100 000 JPY.

Notre exposition au risque de crédit n'a pas changé de façon importante par rapport à l'exercice clos le 30 mars 2025. Se reporter à la rubrique « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché » de notre rapport annuel de l'exercice 2025 pour obtenir des renseignements détaillés sur le risque de crédit de la Société.

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Nos états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats et des charges de la Société sont libellés en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois, en dollars de Hong Kong, en yens japonais, en dollars taïwanais et en dollars australiens. Le montant net des actifs monétaires libellés en monnaies autres que le dollar canadien qui sont détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change liés à nos établissements à l'étranger convertis en dollars canadiens. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes, se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Nous sommes également exposés aux fluctuations des prix des achats libellés en dollars américains et en euros en raison des variations du taux de change en dollars américains ou en euros. La plupart de nos matières premières proviennent de l'étranger et sont principalement achetées en dollars américains, et les frais de vente, généraux et administratifs sont généralement libellés dans la monnaie du pays dans lequel ils sont engagés. Nous sommes donc exposés aux fluctuations des taux de change relativement à plusieurs monnaies. Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à l'euro se traduira par une augmentation des coûts des matières premières qui aura une incidence négative sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à l'euro aura l'effet contraire.

Dans le cadre de notre programme de gestion du risque, nous avons conclu des contrats dérivés de change pour gérer une partie de notre exposition aux fluctuations des taux de change en vue de futures transactions en monnaies étrangères, de manière à réduire la variabilité de nos coûts d'exploitation et de nos flux de trésorerie futurs libellés en monnaies locales. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Risque de change lié aux emprunts

Nous sommes aussi exposés aux risques liés à la conversion et aux transactions découlant des fluctuations du change touchant les montants du capital et des intérêts à payer libellés en devises sur les facilités de crédit en Chine continentale, la facilité de crédit au Japon, la facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme. La Société a conclu des transactions sur dérivés afin de couvrir 90 %, ou 270,0 M\$ US, de son exposition au risque de change associé aux paiements de capital sur la facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains.

À la suite de la modification de l'emprunt à terme le 21 août 2025, la Société a conclu des swaps de devises, qui prendront fin le 31 décembre 2030, pour couvrir une partie de son exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Les swaps de devises prévoient un échange périodique de paiements d'intérêts à taux variable en dollars américains contre des paiements d'intérêts à taux fixe en dollars canadiens. À la date d'échéance de la couverture, des montants en capital notionnels de 270,0 M\$ US seront échangés contre 373,6 M\$. Les swaps de devises sont désignés et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Les contrats de change à terme et les swaps de taux d'intérêt antérieurs ont été résiliés en raison de l'extinction de dette. Par conséquent, la Société a reçu un montant en trésorerie de 6,6 M\$ au titre de la résiliation des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt, lequel a été comptabilisé au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états intermédiaires du résultat net pour le deuxième trimestre clos le 28 septembre 2025.

Se reporter à la note 15, « Objectifs et politiques de gestion du risque financier », de nos états financiers intermédiaires et à la section « Risque de change » du rapport de gestion inclus dans notre rapport annuel pour l'exercice 2025 pour obtenir des renseignements détaillés sur le programme de couverture de la Société.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu des facilités en Chine continentale, de la facilité au Japon, de la facilité renouvelable et de l'emprunt à terme, qui portent actuellement intérêt aux taux de 3,10 %, de 0,92 %, de 4,09 % et de 7,72 %, respectivement.

Le risque de taux d'intérêt relatif à l'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de devises. Se reporter à la rubrique « Risque de change lié aux emprunts » ci-dessus pour en savoir davantage.

Compte tenu du solde de clôture des emprunts impayés, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt de clôture au cours du semestre clos le 28 septembre 2025 aurait entraîné une augmentation des charges d'intérêts sur les facilités de crédit en Chine continentale, la facilité de crédit au Japon, la facilité de crédit renouvelable et l'emprunt à terme, compte non tenu des couvertures, de 0,1 M\$, de 0,1 M\$, de moins de 0,1 M\$ et de 2,1 M\$, respectivement (semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,4 M\$, 0,2 M\$, 0,3 M\$ et 2,0 M\$, respectivement).

LITIGES ET AUTRES ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des activités, la Société peut faire l'objet de poursuites de nature judiciaire et réglementaire de même que d'actions en justice relativement à ses activités, ce qui comprend les affaires concernant ses articles, ses relations contractuelles et ses relations de travail. La Société comptabilise des passifs éventuels lorsqu'une perte liée à une réclamation est jugée probable et peut être estimée de façon raisonnable.

Se reporter à la rubrique « Faits nouveaux relatifs aux activités » du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur le règlement relatif à l'arbitrage ayant débuté au cours de l'exercice 2024 entre la Société et un ancien fournisseur de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires ainsi qu'avec des organismes liés à des membres du conseil d'administration et des principaux dirigeants des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, la Société a conclu des transactions de 0,8 M\$ et de 1,6 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,6 M\$ et 1,1 M\$, respectivement), avec des sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes dus à des parties liées s'élevaient à 0,5 M\$ au 28 septembre 2025 (29 septembre 2024 – 0,4 M\$; 30 mars 2025 – 0,4 M\$).

L'obligation locative à payer à un ancien actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « vendeur rattaché à Baffin ») pour les locaux loués s'élevait à 1,2 M\$ au 28 septembre 2025 (29 septembre 2024 – 2,1 M\$; 30 mars 2025 – 1,7 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, la Société a payé aux entités liées au vendeur rattaché à Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 0,5 M\$ et de 0,9 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,5 M\$ et 0,9 M\$, respectivement). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 28 septembre 2025, au 29 septembre 2024 ni au 30 mars 2025.

La coentreprise au Japon a des obligations locatives à payer à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle, Sazaby League, pour les locaux loués. Les obligations locatives s'élevaient à 1,2 M\$ au 28 septembre 2025 (29 septembre 2024 – 1,7 M\$; 30 mars 2025 – 1,4 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, la Société a versé à Sazaby League des montants totalisant 0,8 M\$ et 2,3 M\$, respectivement, pour le capital et les intérêts sur les obligations locatives, pour les redevances ainsi que pour d'autres coûts d'exploitation (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,5 M\$ et 1,8 M\$, respectivement). Au 28 septembre 2025, les soldes dus à Sazaby League s'élevaient à 0,3 M\$ (29 septembre 2024 – 0,3 M\$; 30 mars 2025 – 0,4 M\$).

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, la coentreprise au Japon a vendu des stocks d'une valeur de moins de 0,1 M\$ et de moins de 0,1 M\$, respectivement, à des sociétés entièrement détenues par Sazaby League (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,2 M\$ et 0,2 M\$, respectivement). Au 28 septembre 2025, la coentreprise au Japon a comptabilisé une créance client de moins de 0,1 M\$ relative à ces sociétés (29 septembre 2024 – 0,2 M\$; 30 mars 2025 – 0,1 M\$).

Dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Paola Confectii qui a eu lieu le 1^{er} novembre 2023, si les vendeurs rattachés à PCML y demeurent à l'emploi jusqu'au 1^{er} novembre 2025, une clause d'indexation sur les bénéfices futurs sera à payer aux vendeurs rattachés à PCML si, selon les résultats financiers, certaines conditions de performance sont remplies. Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 28 septembre 2025, la Société a comptabilisé des coûts de rémunération de 3,4 M\$ et de 11,9 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,6 M\$ et 1,5 M\$, respectivement), relativement à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs, en fonction de la valeur estimative du montant à payer, soit 24,3 M\$. Ces coûts ont été inclus dans les créditeurs et charges à payer de l'état de la situation financière et reflètent le montant à payer aux vendeurs rattachés à PCML au 28 septembre 2025.

L'obligation locative à payer à l'un des vendeurs rattachés à PCML pour les locaux loués s'élevait à 1,2 M\$ au 28 septembre 2025 (29 septembre 2024 – 1,2 M\$; 30 mars 2025 – 1,2 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 28 septembre 2025, la Société a payé à l'un des vendeurs rattachés à PCML le capital et les intérêts sur l'obligation locative pour un total de 0,1 M\$ et de 0,1 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2024 – 0,1 M\$ et 0,1 M\$). Aucun montant n'était à payer à l'un des vendeurs rattachés à PCML au 28 septembre 2025, au 29 septembre 2024 ni au 30 mars 2025.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Nos états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La préparation de nos états financiers exige que nous exercions notre jugement et fassions des estimations qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Nous établissons nos estimations en fonction de notre expérience et de diverses hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations, si les hypothèses et les conditions ne sont pas les mêmes. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » de notre rapport de gestion, compris dans le rapport annuel de l'exercice 2025.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles normes et nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la Société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la Société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* afin de clarifier le moment de la comptabilisation et de la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers, le règlement des passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, ainsi que le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles et les informations à fournir au sujet de ces éléments. L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les états financiers consolidés.

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* afin d'améliorer la présentation de l'information sur la performance financière. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et reporte bon nombre de ses dispositions. La norme énonce les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Elle introduit une structure définie pour l'état du résultat net qui se compose des catégories et des sous-totaux exigés. La norme met également en place des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction, ainsi qu'au rapprochement entre ces mesures et le sous-total le plus similaire précisé dans les Normes IFRS de comptabilité, qui devront être présentées dans une seule note. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 18 sur les états financiers consolidés.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information [au sens des règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de l'Exchange Act]. En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces au 28 septembre 2025 pour fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que la Société dépose soit consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et recueillie et communiquée à la direction de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information requise.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Société;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité et que les encaissements et décaissements de la Société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Au cours du semestre clos le 28 septembre 2025, il n'y a eu aucun changement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu une incidence significative, ou pourrait raisonnablement avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. La direction a conclu qu'au 28 septembre 2025, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

Limites des contrôles et des procédures

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. Toute projection, par la direction, du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.